



## Rentre en formation et demande une alternative autre que la démis

Par **whytevinie**, le **25/07/2008** à **13:10**

Bonjour,

Je suis actuellement salariée depuis deux ans au sein d'une restauration rapide en temps partiel car étudiante. Je rentre cette année en formation sanitaire et sociale et je ne pourrai donc plus travailler au sein de cette entreprise. Je serai donc obligé de démissionner seulement je perdrai mes droits acquis pendant deux ans. Existerait-il une solution alternative qui me permette d'évoluer professionnellement sans perdre mes droits?

Je vous remercie d'avance

Cordialement

Par **metric38**, le **25/07/2008** à **13:36**

Bonjour,

malheureusement je doute qu'il existe une solution vous permettant de quitter l'entreprise en conservant vos droits, à moins d'être licenciée...Votre employeur est-il correct avec vous ? A-t-il des choses à se reprocher ?

Vous pouvez tenter de discuter avec lui, et de voir ce qu'il vous propose. Peut-être sera-t-il compréhensif.

Cordialement,

AS